



## Entente n° 38

## La Source d'Agir !

La présente entente ne constitue pas un contrat. Elle identifie des engagements et/ou des actions pour la réalisation d'un ou de plusieurs objectifs du plan directeur de l'eau. Les parties conviennent que leurs engagements contenus dans la présente constituent des obligations morales seulement, et qu'ils ne revêtent aucun caractère obligatoire dont l'exécution pourrait être recherchée en s'adressant aux tribunaux.

<b>Titre du projet :</b>	Participation financière au projet de lutte à la berce du Caucase 2014-2018
<b>Organisme responsable :</b>	Municipalité de St-Henri
<b>Résumé du projet :</b>	<p>Le projet de lutte à la berce du Caucase est un projet visant le contrôle et l'éradication de cette plante exotique envahissante le long du ruisseau Fourchette, dans la sous zone de la rivière Le Bras. La zone à traiter s'étend sur près de 20 km. Les traitements effectués sont dans un premier temps de la lutte mécanique (arrachage manuel des plants et coupe des ombelles) puis de la lutte chimique (par arrosage ciblé au glyphosate). Un inventaire prétraitement est fait chaque année afin d'évaluer le nombre de traitement à effectuer et un suivi post-traitement est effectué afin de vérifier qu'aucun plant n'a été oublié.</p> <p>De plus, la municipalité a adopté un règlement municipal interdisant la présence de la berce du Caucase sur le territoire de la municipalité.</p>
<b>Conformité au plan directeur de l'eau :</b>	<p><b>Enjeu B : Pérennité de la biodiversité associé à l'eau</b>  <b>Orientation B.2 : Conserver et restaurer l'intégrité des milieux humides, aquatiques et riverains</b>  <b>Objectifs B.2.2 : Lutter contre la propagation des espèces exotiques envahissantes</b>  <b>Moyens d'action : Modifications réglementaires municipales, campagnes d'éradication et de contrôle de propagation de la berce du Caucase</b></p>
<b>Résultats visés :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Freiner la propagation de l'espèce</li> <li>- Éradiquer l'espèce le long du ruisseau Fourchette</li> </ul>
<b>Type d'action :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Travaux <input checked="" type="checkbox"/> Contrôle <input type="checkbox"/> Analyse <input type="checkbox"/> Acquisition <input checked="" type="checkbox"/> Règlement <input type="checkbox"/> Étude <input checked="" type="checkbox"/> Information <input type="checkbox"/> Formation <input type="checkbox"/> Éducation
<b>Maître d'œuvre :</b>	Conseil de bassin de la rivière Etchemin
<b>Partenaires :</b>	Municipalité de St-Isidore, MAPAQ, CBE, Emploi d'Été Canada
<b>Sources de financement :</b>	MAPAQ, Municipalité de St-Henri, Municipalité de St-Isidore, Emploi d'Été Canada
<b>Année de réalisation :</b>	2015-2018
<b>Localisation de l'activité :</b>	Les berges du ruisseau Fourchette, sous bassin versant de la rivière Le Bras, municipalités de St-Isidore et St-Henri

## Entente n° 38

## La Source d'Agir !

**Programme de suivi :**

- Un suivi post-traitement est effectué chaque année afin de vérifier qu'aucun plant n'a été oublié.

**Indicateurs de résultats :**

- Diminution du nombre de plants de berce du Caucase le long du ruisseau Fourchette.

**Signatures :**

\_\_\_\_\_  
M. Yvon Bruneau, Maire  
Municipalité de St-Henri

\_\_\_\_\_  
M. François Duchesneau  
Président CBE

\_\_\_\_\_  
M. Pierre Simard, Directeur adjoint  
Municipalité de St-Henri

**Lévis, le 6 octobre 2015**  
Lieu et date